



L'EDUCATION AU CŒUR DE L'ECOLE POUR TOUS

AU CENTRE DES ELECTIONS

Nos questions - vos engagements



Février 2015

L'ÉDUCATION ET L'ÉCOLE POUR TOUS

Au centre des élections départementales

Nos questions - vos engagements

L'éducation est la première priorité nationale (article L.111-1 du code de l'éducation). Il est un droit essentiel qui permet à chacun de recevoir les bases de sa construction individuelle et de son rapport à l'autre. Plus que jamais, après les attentats de début janvier, on comprend les enjeux d'une éducation réussie, facteur essentiel du développement social, culturel et économique.

Les acteurs de la communauté éducative jouissent d'une forte représentativité sur le département du Val d'Oise, et c'est à ce titre qu'ils sont légitimes à placer l'éducation au centre des débats en vue des prochaines échéances électorales des 22 et 29 mars 2015 qui aboutiront à l'élection de notre conseil départemental pour les 6 prochaines années à venir.

Quelles sont les valeurs des candidats en matière d'éducation et quelles sont les actions qu'ils souhaitent développer pour bâtir une société responsable de sa jeunesse et de son éducation ?

Dans cette perspective, cinq thèmes sont abordés dans ce questionnaire qui sera adressé à chaque binôme, têtes de liste candidats désirant recueillir les suffrages des électeurs.

Ces questions n'ont pas vocation à traiter tous les thèmes, mais les réponses apportées permettront de déterminer le degré d'implication de chaque parti dans le développement d'une politique éducative ambitieuse qui s'impose à nos yeux.

La Communauté Éducative assurera dans ce sens une large diffusion de ce questionnaire, des réponses (ou des absences de réponses) qui seront apportées, par l'intermédiaire de ses réseaux, de ses relais ainsi que par les différents supports de communication dont elle dispose. Nous vous proposerons aussi de venir en discuter lors de débats ou de rencontres.

1-1° Quelle école voulons-nous pour demain ?

➤ Une école mixte

La mixité scolaire et la mixité sociale sont deux éléments essentiels dans le cadre de la réussite de tous les élèves. La qualité des transports, la diversité de l'habitation, la politique de l'urbanisme, l'implantation des logements sociaux, l'implantation des logements étudiants ainsi que l'application de la SRU participent de façon déterminante à cet objectif. Aujourd'hui, nous constatons des établissements scolaires dits « dépressionnaires » faute d'inscription d'élèves et « uniformes » quant à la composition socioprofessionnelle des familles. Cette situation est certainement aggravée par les dérogations accordées régulièrement sur la carte scolaire.

Malgré les progrès en termes de massification (secondaire, supérieur), la démocratisation de la réussite de tous est en panne. Le système éducatif semble trop sélectif et les évaluations conduisent à constater que le système éducatif français est très inégalitaire et favorise le déterminisme social.

- Quelles seront vos actions de conseiller départemental sur ces points ?

➤ Une école laïque

Au terme du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 confirmé par celui de la Constitution du 4 octobre 1958, « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'état ». Ce principe de laïcité est rappelé à l'article L.141.1 du Code de l'Education. La laïcité est le ciment de notre société.

- Quelle est votre conception de la laïcité et quelles seront vos actions pour la faire vivre et respecter ?

➤ Une école émancipatrice

La jeunesse est un temps d'apprentissage et d'exercice citoyen. Acteurs du changement social, les jeunes sont inscrits dans des dynamiques intergénérationnelles. Pourtant, la dégradation de plus en plus visible de leur situation sociale empêche beaucoup d'entre eux de se projeter positivement dans le temps. Il est, dès lors, impératif d'envisager globalement l'éducation et l'insertion dans la société, en renforçant l'apprentissage de la citoyenneté. Aujourd'hui, ces jeunes, ces citoyens directement concernés par les politiques publiques mises en œuvre, pourraient mieux s'investir dans le respect du pacte républicain s'ils apprenaient à devenir citoyens.

- Pensez-vous nécessaire que le Conseil départemental se réinvestisse dans les actions éducatives et notamment sur l'apprentissage de la citoyenneté pour chaque collégien ?

Si oui, comment ?

2-L'égalité d'accès au système éducatif public

➤ La gratuité est l'un des principes essentiels de l'Education Nationale

Au même titre que la laïcité, la gratuité de l'enseignement est un principe à valeur constitutionnelle.

Il apparaît très clairement que ce principe est aléatoire dans son application : livres complémentaires et cahiers d'exercices, livres d'enseignements obligatoires nécessaires au parcours de l'élève à acquérir par les familles, contributions demandées aux familles pour financer des sorties culturelles ou sportives... etc

Nous constatons que les budgets des établissements pour financer notamment des projets pédagogiques incluant le matériel dédié sont complétés régulièrement par des ressources de nature commerciale : implantation d'antenne relais de téléphonie mobile, organisation d'événements, panneaux et affiches publicitaires... Le phénomène s'amplifie, créant ainsi une spirale concurrentielle inquiétante entre les établissements.

- Quelles sont vos propositions pour rendre effectif le principe de gratuité au sein des établissements scolaires ?

➤ Scolarité et Handicap

La loi du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, garantit la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Elle affirme le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire auprès de son domicile. Ces principes sont repris par les articles L112-1 du Code de l'Education.

- Quelles sont vos propositions sur ces points pour rédiger et assurer le suivi des plans personnalisés de scolarisation (PPS) ?

- Quelles actions envisagez-vous pour faire respecter la Loi ?

➤ Education Prioritaire

La Ministre de l'éducation nationale vient de publier la carte de l'éducation prioritaire.

Nous constatons un déséquilibre important et nous pensons qu'une politique d'éducation prioritaire est indispensable dans une société aussi inégalitaire.

Au-delà de la gratuité au moins pendant toute la période scolaire obligatoire il s'avère nécessaire de repenser la carte scolaire et plus précisément la carte de l'Education prioritaire en veillant notamment à améliorer la mixité sociale dans les établissements du secondaire.

- Comment pensez vous que le Conseil départemental peut agir sur cette question ?

➤ Soutien Scolaire

Les aides personnalisées et les stages gratuits de remise à niveau dans l'enseignement ne répondent pas aux besoins des élèves tout au long de leur scolarité. Parallèlement, les sociétés commerciales de soutien scolaire fleurissent et se développent malgré les termes pourtant clairs de l'article L. 111.1 al 6 et 7 du Code de l'Education.

- Pensez-vous souhaitable de développer des partenariats avec les associations complémentaires de l'Education Nationale pour organiser et renforcer le soutien scolaire parfois nécessaire ?

3 - La Vie scolaire

➤ La restauration scolaire

La restauration scolaire est une structure intégrée dans le cadre des obligations du service public.

Cinquante restaurants sont des cuisines de production, trente-cinq sont des offices de réchauffage livrés par les cuisines centrales publiques (Garges et Saint-Leu) et vingt-quatre sont des offices d'assemblage desservis par des prestataires privés.

Nous souhaitons connaître vos projets, vos objectifs en matière de politique de restauration scolaire :

- Envisageriez-vous le déploiement sur l'ensemble des collèges, d'une cuisine de production intégrée?
- Que proposez-vous pour améliorer l'alimentation dans les collèges, les conditions d'hygiène et de sécurité liées à la préparation voire au transport de la nourriture?
- Que proposez-vous pour que les restaurants des collèges deviennent des lieux de vie, de rencontre, de convivialité et d'éducation nutritionnelle ?

➤ L'orientation

Aider les élèves à faire des choix personnels, en tenant compte des contraintes économiques et des exigences d'un système scolaire parfois peu lisibles : la tâche des parents, des élèves, des enseignants est rude.

- Quelle est votre point de vue sur l'utilité des CIO ?
- Que pensez-vous de la bourse au stage mise en place par le Département pour les collégiens de 3^{ème} ?

➤ Santé, médecine scolaire, PMI

La médecine scolaire ainsi que l'éducation à l'hygiène et à la santé incluant des actions concrètes de préventions ne sont pas efficaces. Nous constatons à ce jour de nombreuses carences pour voir appliquer concrètement les dispositions des articles L541-1 et L542-1 et suivant du Code de l'Éducation.

- Que proposez-vous pour préserver la médecine scolaire dans les collèges ?

La circulaire n° 2003-027 du 17 Février 2003 rappelle que l'éducation à la sexualité contribue de manière spécifique à préparer l'élève à sa future vie d'adulte et développe la prévention à l'égard de l'autre.

- Quelles sont vos réflexions et vos propositions pour permettre l'application de cette circulaire sur l'éducation sexuelle des adolescents ?

➤ Transports scolaires

Le transport des jeunes pour rejoindre leur établissement scolaire public représente le préalable indispensable pour qu'ils aient accès au collège.

- Quelles sont vos orientations politiques sur les problèmes de transports scolaires dans le Val d'Oise ?

4 - L'entretien et l'équipement des collèges

➤ Le déploiement du plan numérique

Le plan numérique des collèges dans le Val d'Oise est un plan d'équipement ambitieux que le Conseil Général a décidé depuis maintenant presque 6 ans. Il permet d'équiper les collèges sélectionnés en Tableau Numérique Interactif (TNI), en Espace Numérique de Travail (ENT). L'investissement devrait être réel et permettre aux enseignants de s'en saisir pour l'introduire dans leur pratique pédagogique. Par ailleurs, il faut entretenir le matériel ce qui n'est pas satisfaisant aujourd'hui.

- Seriez-vous favorable à un grand débat avec les enseignants et les usagers des collèges, afin d'appréhender, puis de traiter et de maîtriser le rôle et l'utilisation de ces nouveaux outils ?

➤ L'hygiène des sanitaires

Les sanitaires des collèges sont dans la plupart des cas dans un très mauvais état.

Plusieurs raisons peuvent être avancées : sanitaires vétustes, manque d'entretien (manque de savon, de papier hygiénique et de séchoir).

Ce manque d'entretien est souvent la conséquence d'un épuisement du personnel qui constate que le travail n'est pas respecté, et qui le conduit à ~~les~~ maintenir les toilettes fermés la plus grande partie de la journée.

Pourtant, les jeunes doivent pouvoir bénéficier de sanitaires en bon état.

- Quelles actions pourriez-vous proposer pour sensibiliser les jeunes à l'hygiène de leurs toilettes ?

- Quelles sont vos propositions pour remédier à cet état de fait ?

5-Et votre participation ?

Le Val d'Oise compte 109 collèges et sera doté de 42 élus, c'est-à-dire que chaque élu aura en moyenne à siéger dans près de 3 établissements. soit près de 3 établissements dans lesquels devra siéger chaque élu. Or, de nombreux conseils d'administration constatent l'absence régulière des élus du Conseil Général.

- Quelles sont vos propositions pour maintenir un dialogue de qualité entre les élus départementaux, les professionnels de l'Education et les usagers des collèges ?